



réseau pour la sauvegarde et la promotion de l'histoire et du patrimoine du canotage, des loisirs et sports nautiques

bulletin de soutien et d'adhésion pour les associations / 2020

Nom : _____

Représenté(e) par son (sa) Président(e) : _____

Nom, Prénom : _____

Siège social : _____

Courriel : _____ @ _____

Soutient l'action du Carré des Canotiers, dont le siège social est situé au 11 Avenue de Diane 94340 Joinville-le-Pont et représenté par son Président, Monsieur Michel Rioussset.

Objectifs du Carré des Canotiers :

Travailler en réseau avec les centres de recherche, les musées, les associations, les fédérations sportives, les institutions, les universités et les personnes intéressées par le patrimoine du canotage, des loisirs et des sports nautiques, tant au niveau local que national et européen.

Rechercher, recenser, étudier, collecter, sauvegarder ce patrimoine constitué de bâtiments, embarcations, accastillages, trophées, œuvres artistiques, documents écrits, photos, films, etc.

Établir des bases de données sur les constructeurs de plaisance, les bateaux, les lieux de pratique, les personnalités du canotage, des loisirs et sports nautiques, à partir d'objets et d'archives écrites et visuelles, et les structurer en un centre documentaire accessible à tous.

Favoriser l'émergence d'un Centre d'interprétation qui sera un lieu d'accueil, de recherche et d'expositions et un pôle touristique structurant.

Diffuser l'histoire et la culture du canotage, des loisirs et sports nautiques afin de préserver leur patrimoine et d'offrir des pistes quant à leur avenir.

Désire adhérer au « Carré des Canotiers » pour l'année 2020.

Signature et cachet :

Ci-joint, en règlement de ma cotisation un chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre du Carré des Canotiers. La cotisation pour 2020 est fixée à : 40 € (délibération de l'Assemblée Générale du 22 août 2014). Elle est adressée au : Carré des Canotiers, chez Michel Rioussset, 11 Avenue de Diane, 94340 Joinville-le-Pont. (Dès réception, un reçu sera adressé en retour)

Le Carré des Canotiers est une association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901.

N°SIRET : 789 460 011 00016

11 Avenue de Diane 94340 JOINVILLE LE PONT – 01 48 89 15 08